



Conditions d'accueil des Personnels en Contrat Local au Lycée Bonaparte de Doha

1. Introduction

Titulaires ou non de l'Éducation nationale, les personnels en contrat local sont recrutés par le Chef d'établissement et le Président (e) du Comité de Gestion après étude des candidatures et avis en commission consultative locale de recrutement (CCLR).

Cette commission est constituée de la Direction, des représentants du Comité de Gestion, des représentants du personnel, et du responsable des Ressources Humaines.

L'agent en contrat local est placé sous l'autorité du Proviseur pour l'exécution de sa mission au Lycée Bonaparte.

Cette note d'information a pour but de présenter les conditions d'accueil des agents en contrat local au Lycée Bonaparte en distinguant les 2 situations suivantes :

- Vous résidez au Qatar
- Vous ne résidez pas au Qatar

2. Vous résidez au Qatar

Lorsque vous habitez déjà au Qatar, vous êtes sous contrat local. Vous avez un sponsor et possédez votre QID lors du recrutement.

Rémunération

Le contrat local CDI vous permettra de bénéficier d'une rémunération calculée dans le cadre du vadémécum (équivalent d'une convention collective).

Cette rémunération est fonction du poste que vous allez occuper, de votre niveau de diplôme et de votre expérience.

Indemnités

Vous pourrez également jouir d'une indemnité de logement de 1 050 Qar par mois et d'une indemnité transport de 500 Qar (sur dix mois). Le montant peut être réduit pour une quotité inférieure.

Si vous êtes enseignant, et en charge d'un projet pédagogique, vous pouvez également recevoir une rémunération complémentaire équivalente à une IMP. De même, en tant que professeur principal, vous recevrez une prime liée à cette fonction sur 10 mois.

Voyage

Le Lycée Bonaparte verse une indemnité forfaitaire annuelle de voyage dont le montant est défini et voté par le Comité de Gestion une fois par an. Il ne peut être inférieur à un billet AR Doha-Paris.

Frais de Scolarité de vos enfants scolarisés au Lycée Bonaparte

Les salariés en contrat local CDI bénéficient d'une réduction de 50% des frais de scolarité si les frais ne sont pas couverts même partiellement par l'entreprise du conjoint.



3. Vous ne résidez pas au Qatar

Lorsque l'école vous fait venir au Qatar, vous êtes sous contrat local Résident. L'école devient votre sponsor et vous accompagne dans les démarches à faire pour l'obtention de votre QID, de votre Work Permit, ... pour vous et votre famille.

Rémunération

Le contrat local Résident CDI vous permettra de bénéficier d'une rémunération calculée dans le cadre du vadémécum.

Cette rémunération est fonction du poste que vous allez occuper, de votre niveau de diplôme et de votre expérience.

Indemnités, Voyage & Frais de scolarité

	Base mensuelle	Suppl. pour le conjoint *	Suppl. pour le 1 ^{er} enfant *	Suppl. pour le 2 ^e enfant*	Suppl. par enfant* suiv.
Indemnité de Prof. Principal (le cas échéant)	540 QAR	-	-	-	-
Indemnité de Transport	500 QAR	-	-	-	-
Indemnité de Logement	1 050 QAR	-	-	-	-
Indemnité complémentaire de Logement	6 550 QAR	200 QAR	1 300 QAR	700 QAR	500 QAR
Indemnité d'éloignement	1 500 QAR	-	500 QAR	500 QAR	-
Indemnité de Cotisations Sociales	800 QAR	-	-	-	-
Indemnité d'installation (versée le premier mois uniquement)	10 000 QAR	2 500 QAR	1 500 QAR	1 500 QAR	1 500 QAR
Remboursement du voyage d'arrivée	Sur présentation de la facture et des titres de transport, remboursement des billets d'avion en classe économique entre Paris et Doha pour le recruté, son conjoint et ses enfants *				
Avantage Frais de scolarité	50% des frais de scolarité pour les enfants scolarisés au Lycée Bonaparte sous réserve qu'il ne soient pas pris en charge, même partiellement, par l'entreprise du conjoint.				

* Seuls le conjoint et les enfants de moins de 18 ans (21 ans si étudiant au Qatar) vivant de manière permanente au Qatar sont pris en considération (présentation de justificatifs des démarches pour l'obtention d'une QID = Numéro de Permis de Résidence au Qatar)

De façon générale, le Comité de Gestion et la Direction de l'Établissement travaillent de concert à créer les conditions qui permettent aux professeurs de s'épanouir dans leurs fonctions de sorte que nos élèves profitent d'un enseignement de qualité.